

Copie le 18 juillet 1907.

Monsieur J. Lagier,
Président de la Société internationale de Sauvetage
du Lac Léman;
Nyon.

Monsieur le Président,

En réponse à votre honorée lettre
du 16 courant nous demandant les motifs de scission
qui ont fait l'objet de notre détermination du 13 juillet
que nous avons portée à votre connaissance le 15 juillet,
les voici :

Le 15 juillet offert par monsieur Butat, une coupe challenge, pour être
gue année par les équipes du Petit Lac. Et
ce fut s'imposait et, en Août, toutes les
Nyon à Genève inauguraient chez nous ce
à cette réunion fraternelle, qui a été très-
us rappelait notre belle solennité de 1904,
ions faits un plaisir, un devoir même, d'in-
llement nos principaux membres du Comité
ais, personne n'a donné signe de vie et
daigné nous accuser réception de l'invitation.
En 1904, notre section avait obtenu au
un accepté du Comité du Pisc. Hubert:
succès de ce vénérable Colonel Hubert, le pro-
notre section qu'il a pilotée à ses débuts,

I. Sop!

membre, M
courue chaque
cet effet, une
Sections de
superbe don.
réunie et nou-
nous nous ét
viter cordia
Central; mu
aucun n'a

2^e. Cette
B
Depuis le
moteur de

après ce premier attribut, semblait revêtir de droite
une section de notre importance et de notre ancienneté
car, si vous jetez les yeux sur nos comptes qui
n'ont jamais donné lieu à une contestation, vous
jugerez que nous ne sommes pas une quantité né-
gligeable, et que notre comptabilité en règlement ^{ne fait} pas avoir donné lieu à une motion défavorable à
notre égard de la part du Comité de ce Prix. Puis,
la décision de ce Comité par laquelle il a décerné, le
1^{er} juillet dernier, à Rolle, ce prix à une section de
deux années d'existence seulement, sacrifiait ainsi
une soeur de bienoit, vingt ans, forte de cinquante-cinq
membres, qui envoie annuellement ffs: 660.- à
la Caixa Centrale; a fait déborder la Coupe et, le
même jour de fête, nos sociétaires pour protester am-
itre ce favoritisme trop frappant, en quoi ils voient
une antipathie envers les sections du Petit lac in-
génieral et à l'égard de Coppet en particulier, ont
unanimement demandé l'Assemblée extraordinaire
où a été prise, comme protestation, la grande décision
de se séparer du giron international du Bemveage du
Léman.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec nos
regrets, l'affection de notre considération distinguée.

Le Président:

L.T.

Le Commissaire,

M. Portay,

Le Secrétaire-Caissier
ffs: 6

M. Matua,